

LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

SYNTHESE DE
GESTION

31/12/2021

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (source : Amundi)

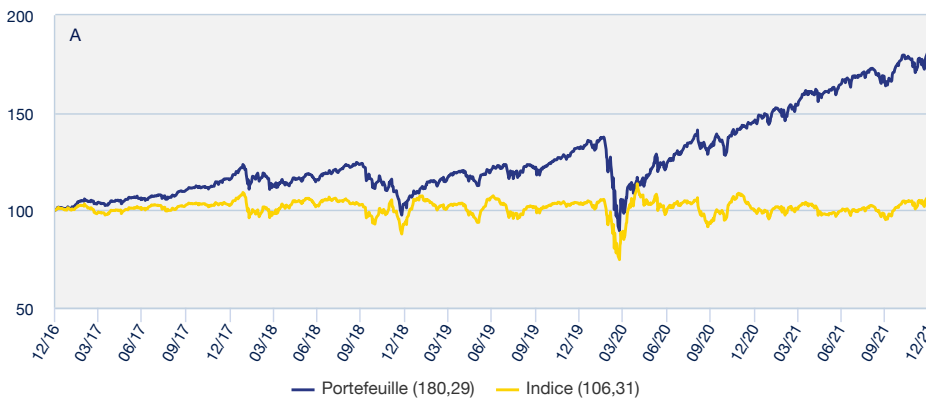
Valeur Liquidative (VL) : **438,85 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/12/2021**
 Code ISIN : **FR0000994816**
 Actif géré : **134,06 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence :
100% S&P 500 COMPOSITE HEDGE EURO

Objectif d'investissement

FCP investi à travers son fonds maître en actions de sociétés nord-américaines sélectionnées selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. LCL Actions USA ISR (Euro) est couvert contre le risque de change euro/dollar.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Durant cette période, le FCP adopte une gestion ISR

Performances glissantes *

| Depuis le | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis le |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 31/12/2020 | 30/11/2021 | 30/09/2021 | 31/12/2020 | 31/12/2018 | 30/12/2016 | 21/07/2003 |
| Portefeuille | 23,19% | 4,55% | 10,08% | 23,19% | 73,71% | 80,29% | 266,41% |
| Indice | 6,17% | 4,36% | 11,73% | 6,17% | 13,42% | 6,31% | 131,54% |
| Ecart | 17,02% | 0,18% | -1,65% | 17,02% | 60,29% | 73,98% | 134,87% |

Performances calendaires *

| | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|---------------------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Portefeuille | 23,19% | 10,95% | 27,09% | -10,20% | 15,57% | 8,20% | -1,70% | 12,42% | 29,60% | 11,14% |
| Indice | 6,17% | -3,04% | 10,18% | -8,41% | 2,33% | 10,38% | 0,81% | 12,60% | 31,73% | 15,23% |
| Ecart | 17,02% | 13,99% | 16,92% | -1,79% | 13,24% | -2,18% | -2,51% | -0,18% | -2,13% | -4,09% |

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques principales

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **26/11/1999**
 Date de création de la classe : **26/10/1999**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Eligible Planilion**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
 Frais courants : **1,68% (prélevés 31/12/2020)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Volatilité du portefeuille | 12,21% | 16,11% | 16,25% | 14,07% |
| Volatilité de l'indice | 13,69% | 22,49% | 21,40% | 17,21% |

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs *non professionnels*

ACTION ■

Commentaire de gestion

Secteur construction & engineering (construction, génie civil et infrastructures)

Les enjeux ESG du secteur de la construction & engineering sont marqués par les impacts environnementaux notamment eu égard (i) aux émissions de CO2, (ii) aux besoins énergétiques sur les chantiers (iii) ou à la destruction du couvert végétal ainsi que la perte de la faune et de la flore.

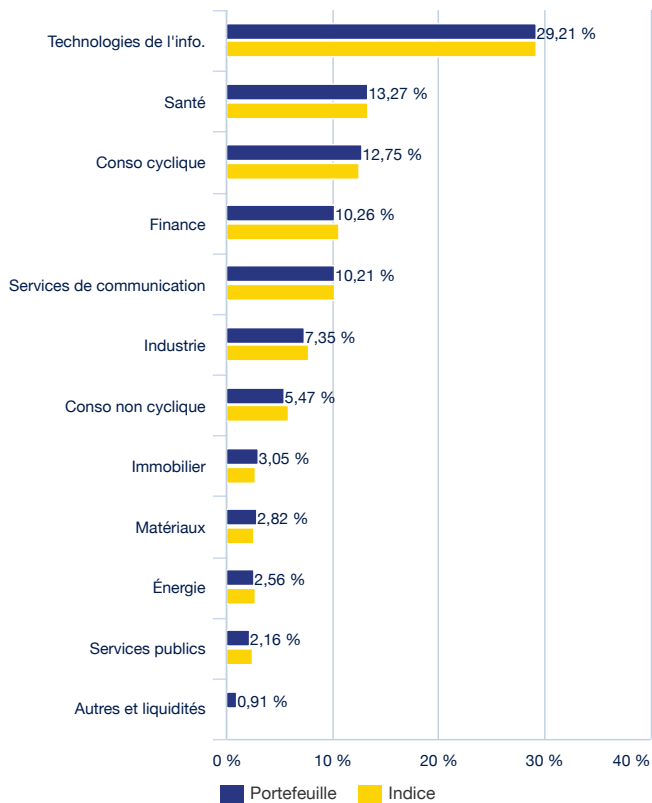
Les autres enjeux ESG de ce secteur portent sur les violations aux droits humains et plus particulièrement celles portant sur le travail forcé ainsi que sur l'éthique des affaires et les risques de corruption sur des marchés particulièrement compétitifs.

Fluor Corp au regard de la problématique des violations des droits humains le groupe a décidé en 2017 de participer à la création, avec d'autres pairs de premier plan du secteur, d'un organisme dédié à la promotion des droits et du bien-être des travailleurs de ce secteur. C'est ainsi qu'est né Building Responsibly une plate-forme ayant pour objectif de favoriser et garantir un meilleur environnement de travail pour les travailleurs du secteur de l'ingénierie et de la construction. L'objectif étant d'ouvrir à d'autres pairs et permettre la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Aecom face à une demande accrue de services d'ingénierie lié au traitement des eaux a mis en place des solutions de construction écologique et de prévention de la pollution des eaux et se crée ainsi des opportunités de revenus dans le domaine des technologies propres par rapport à ses pairs.

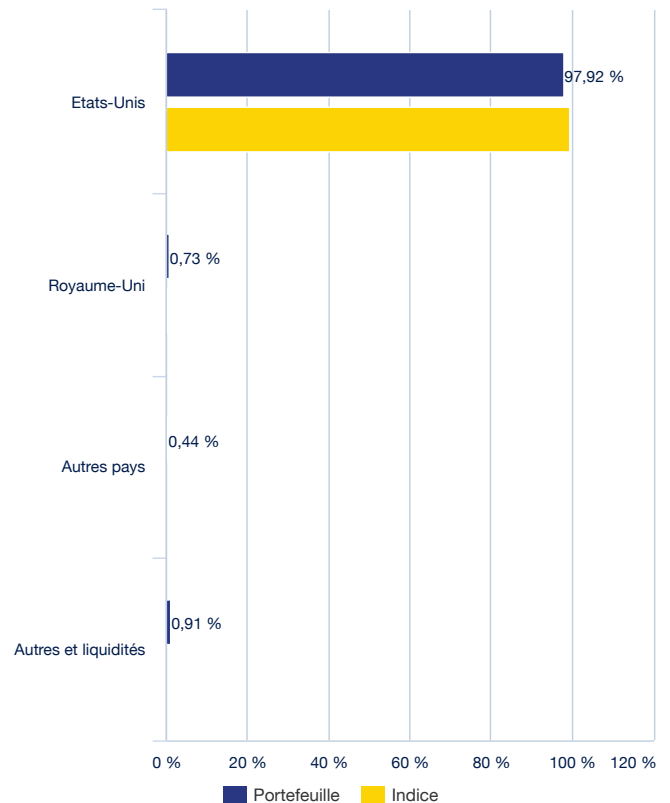
Composition du portefeuille

Répartition sectorielle *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

ACTION ■

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

| | Portefeuille |
|---------------------|---------------|
| APPLE INC | 7,39% |
| MICROSOFT CORP | 6,20% |
| HOME DEPOT INC/THE | 2,46% |
| TESLA INC | 2,42% |
| NVIDIA CORP | 2,39% |
| ELECTRONIC ARTS INC | 2,19% |
| ACCENTURE PLC | 2,02% |
| ABBVIE INC | 1,99% |
| INTEL CORP | 1,90% |
| LOWES COS INC | 1,84% |
| Total | 30,80% |

Indicateurs

| | |
|----------------------------------|-----|
| Nombre de lignes en portefeuille | 128 |
|----------------------------------|-----|

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

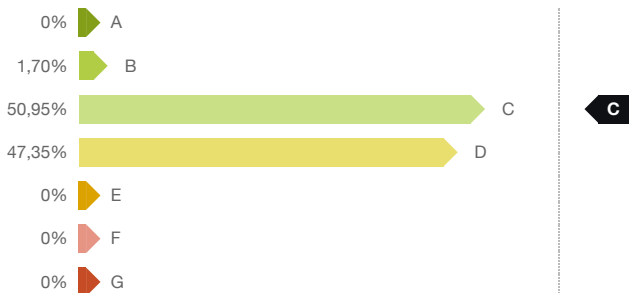


Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG

| | |
|---------------|----|
| Environnement | C |
| Social | D+ |
| Gouvernance | C- |
| Note Globale | C |

Indice : 100% S&P 500 COMPOSITE HEDGE EURO

Couverture de l'analyse ESG²

| | |
|---|------|
| Nombre d'émetteurs | 129 |
| % du portefeuille noté ESG ² | 100% |

Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

ACTION ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

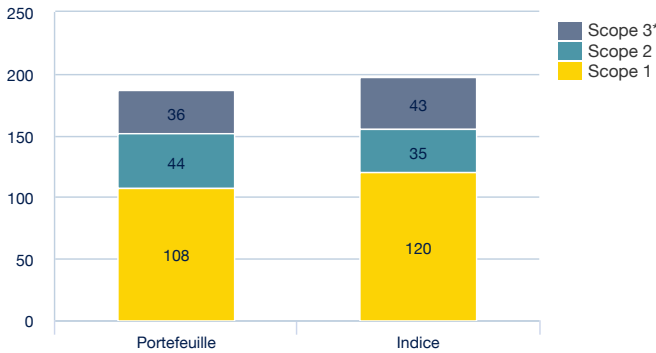
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères*. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 187 / 198

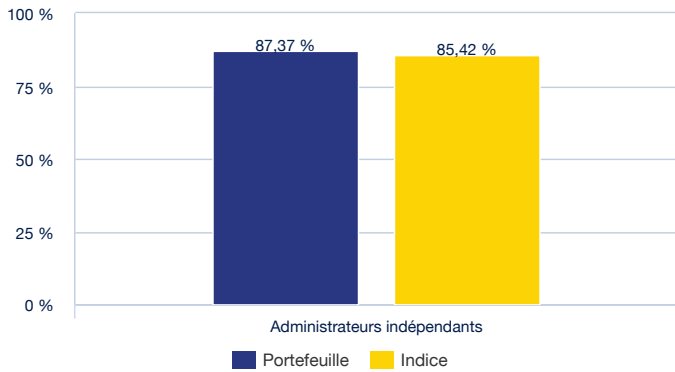


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,56% 99,77%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,72% 99,87%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

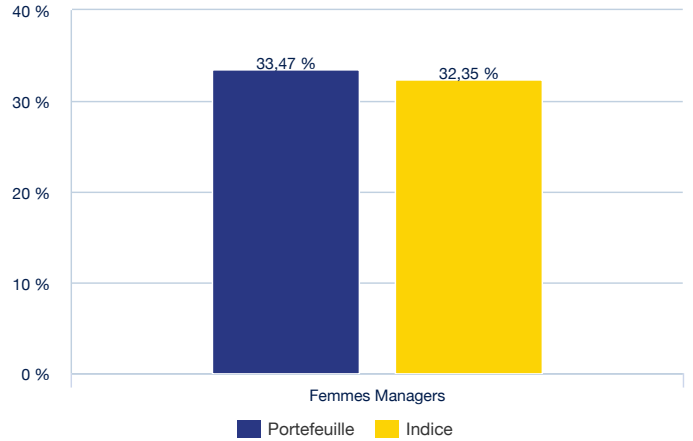
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Social²

Mixité des Managers

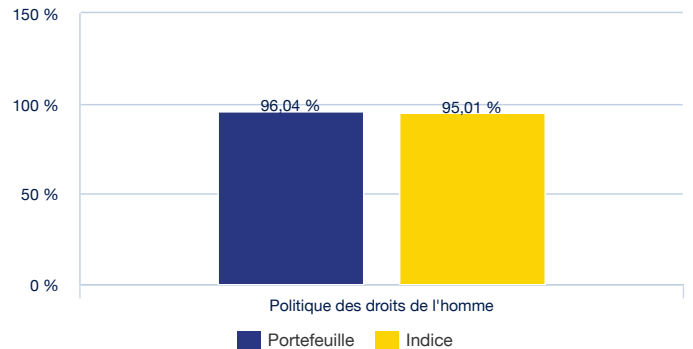


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 84,67% 82,32%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,72% 99,87%